

ANNEXE – HISTOIRE DES ARTS : GRILLES D'ÉVALUATION

Éléments de lecture pour les différentes grilles

L'objectif de l'épreuve est d'évaluer les compétences d'ordre culturel, critique et méthodologique du candidat, en rapport avec les connaissances, les compétences et les attendus de fin d'année définis dans le programme de spécialité en terminale, dans le cadre d'une évaluation certificative.

Les éléments qui suivent fournissent des **indications aux correcteurs et non un corrigé**. Ils consignent l'ensemble des attendus des différents exercices. Dès lors, les correcteurs s'attacheront à valoriser les compétences et connaissances manifestées par les réponses apportées quels que soient les choix formels de présentation ou les orientations prises par le commentaire. Le sujet fournit à l'élève l'occasion d'articuler efficacement méthodes et savoirs pour dégager les enjeux d'une question ou d'une proposition ; il lui permet également d'attester de sa capacité à situer sa réflexion dans le cadre global de l'histoire des arts en mobilisant les œuvres de son choix, en les exploitant de manière pertinente pour soutenir son propos. Il est donc moins question de fournir une réponse type, que d'engager une honnête réflexion habilement argumentée sur les œuvres.

Les échelles descriptives ci-jointes sont des éléments d'aide à l'évaluation. **Le niveau attendu correspond au niveau « satisfaisant ».** La note obtenue renvoie donc à l'évaluation globale du travail proposé (certains critères « fragile » peuvent être compensés par des critères « très satisfaisant »).

Histoire des arts	Grille commune d'aide à la correction et à l'évaluation de la <u>dissertation</u>			
	Insuffisant	Fragile	Satisfaisant (niveau attendu)	Très bonne maîtrise (éléments de valorisation)
	Compétences d'ordre méthodologique			
	- Problématisation maladroite, peu ou pas articulée au sujet. - Absence d'introduction et/ou de conclusion. - Aucune organisation du propos, peu ou pas soutenu par une argumentation.	- La problématique ne prend en compte qu'une partie des termes du sujet. - Introduction et/ou conclusion incomplètes. - Organisation du plan et arguments maladroits, ne répondant que partiellement à la problématique ;	- Les termes du sujet sont repris. - L'introduction annonce une problématique/un plan et la conclusion fait une simple synthèse des arguments. - Le discours s'appuie sur une argumentation et un raisonnement.	- L'élève sait s'approprier les termes du sujet et problématiser. - L'introduction comporte une accroche, une problématique et annonce le plan. - Le plan est pertinent, le discours est argumenté, raisonné et personnel. - La conclusion est synthétique et a une ouverture.

	Compétences d'ordre esthétique			
	- Absence de propos esthétiques. - Jugements esthétiques et critiques peu pertinents ou hors de propos. - Œuvres convoquées peu appropriées	- Jugement esthétique et critique pas assez explicite. - Peu d'œuvres convoquées et approche sensible superficielle. - Absence de relativité quant à la notion de goût personnel.	- Le candidat développe un jugement esthétique et critique. - Il réalise une approche sensible d'un panel d'œuvres bien sélectionné. - Il exprime un ressenti devant des productions artistiques.	- Le jugement esthétique et critique au service de l'argumentation. - La lecture des œuvres s'appuie sur l'étude de leurs constituants et explicite des intentions et notions en jeu. - Un ressenti articulé avec sa culture personnelle.
	Compétences d'ordre culturel			
	- Le candidat a une maîtrise très insuffisante des notions du sujet et n'apporte pas d'éléments de culture personnelle. - Absence de vocabulaire spécifique, de repères culturels et chronologiques. - Absence d'articulation entre les connaissances et les œuvres convoquées ; diversité réduite dans les arts convoqués.	- Le vocabulaire spécifique n'est pas maîtrisé, ni correctement employé. - La connaissance des notions et l'apport d'éléments de culture personnelle ne sont pas suffisants. - Maîtrise partielle des repères culturels et chronologiques en jeu dans le sujet. - Les œuvres d'art convoquées ne permettent pas de nourrir le questionnement. - Elles ne relèvent que d'un champ de pratique, pas assez diversifiées.	- Le candidat utilise un vocabulaire spécifique et à propos. - Il fait preuve d'une connaissance satisfaisante des notions en jeu dans le sujet et apporte des éléments de culture personnelle. - Il manifeste une maîtrise des repères culturels et chronologiques. - Des œuvres d'art de diverses natures, choisies avec pertinence pour appuyer l'argumentation, issues d'arts différents.	- Le candidat maîtrise le vocabulaire spécifique et adapté aux différents arts évoqués. - Il fait preuve d'une très bonne maîtrise des notions et apporte des éléments de culture personnelle - Il dispose d'une très bonne maîtrise des repères culturels et chronologiques en jeu dans le sujet et de la contextualisation précise au service de l'argumentation. - Il convoque et croise des œuvres d'art de diverses natures, prend en compte leur matérialité. Il a conscience des interactions entre la forme artistique et les autres dimensions de l'œuvre.

	Maîtrise de la langue et de l'expression à l'écrit			
Orthographe	Erreurs massives et systématiques, y compris sur des règles simples.	Erreurs fréquentes et/ou répétées (accords sujet-verbe, accords dans le groupe nominal, homophones, etc.).	Erreurs ponctuelles (accords, homophones grammaticaux, etc.) mais qui ne se répètent pas de façon systématique.	Orthographe lexicale et grammaticale maîtrisée ; erreurs rares, isolées, sans caractère systématique.
Syntaxe/ construction des phrases	Syntaxe très défaillante : phrases mal construites, incorrectes ou incompréhensibles ou à la ponctuation inopérante.	Construction de phrases fragile : syntaxe peu élaborée maladresses récurrentes, phrases parfois mal structurées.	Phrases globalement bien construites ; quelques maladresses syntaxiques ponctuelles.	Phrases correctement construites, syntaxe maîtrisée voire riche (subordination, coordination, etc.).
Lexique	Le lexique, notamment celui de la discipline, est employé à mauvais escient ou très pauvre.	Le lexique, notamment celui de la discipline, est pauvre et parfois employé à mauvais escient.	Le lexique, notamment celui de la discipline, est globalement correct.	Le lexique, notamment celui de la discipline, est riche et correctement utilisé.
Mise en forme et organisation de la réflexion	Le propos n'est pas organisé.	Le propos est organisé de manière peu pertinente.	Le propos est organisé de manière globalement cohérente.	Le propos est organisé de manière cohérente. Il suit un fil conducteur perceptible et pertinent.
Indication de la note de la copie*	1 à 6 points /20	7 à 9 points /20	10 à 15 points /20	16 à 20 points /20

* Ces indications sont à moduler en fonction de chaque copie.

Histoire des arts	Grille commune d'aide à la correction et à l'évaluation de la <u>composition sur documents</u>			
	Insuffisant	Fragile	Satisfaisant (niveau attendu)	Très bonne maîtrise (éléments de valorisation)
	Compétences d'ordre méthodologique			
	- Problématisation maladroite, peu ou pas articulée au sujet. - Absence d'introduction et/ou de conclusion. - Aucune organisation du propos. - La présentation des documents survole le corpus.	- La problématique ne prend en compte qu'une partie des termes du sujet. - Introduction et/ou conclusion incomplètes. - Organisation du plan et arguments maladroits. - La présentation des documents est rapide et la classification compte un seul critère (nature, chronologie).	- Les termes du sujet sont repris. - L'introduction annonce une problématique/ un plan et la conclusion synthétise des arguments. - Le discours est argumenté et raisonné - La présentation des documents est organisée et la classification compte au moins deux critères.	- Les termes du sujet sont repris et problématisés. - L'introduction comporte une accroche, une problématique et annonce le plan. - Le plan est pertinent, le discours est argumenté, raisonné et personnel. - La conclusion est synthétique et a une ouverture. - La présentation des documents est très organisée, avec une classification autour de plusieurs critères.
	Compétences d'ordre esthétique			
	- Absence d'un propos esthétique ; les œuvres convoquées paraissent peu appropriées - Jugements esthétiques et critiques peu pertinents ou hors de propos.	- Jugement esthétique et critique pas assez explicite. - Peu d'œuvres sont convoquées et l'approche sensible est superficielle. - Difficulté à relativiser son goût personnel.	- Le candidat développe un jugement esthétique et critique. - Il réalise une approche sensible des œuvres proposées. - Il exprime un ressenti devant des productions artistiques.	- Le jugement esthétique et critique est au service de l'argumentation. Le candidat explicite des intentions et les notions en jeu. - La lecture des œuvres s'appuie sur l'étude de leurs constituants. - Un ressenti fondé sur une culture personnelle.

	Compétences d'ordre culturel			
	- Le candidat n'emploie pas de vocabulaire spécifique. - Les documents ne sont pas pris en compte dans la réflexion et leur analyse ne paraît s'appuyer sur aucune connaissance préalable. - Aucune œuvre supplémentaire n'est convoquée. - Les repères culturels et chronologiques n'apparaissent pas.	- Le vocabulaire spécifique est mal employé. - L'analyse des documents n'est pas pertinente ou n'est pas articulée à l'argumentation. - Les connaissances mobilisées, les repères culturels et chronologiques ne sont pas suffisamment maîtrisés et/ou leurs pertinences vis-à-vis des œuvres analysées ne sont pas suffisantes. - Les autres œuvres convoquées ne nourrissent pas le questionnement.	- Vocabulaire spécifique, repères culturels et chronologiques utilisés à propos. - L'analyse des documents est articulée au développement de manière pertinente. - Les connaissances mobilisées pour nourrir l'analyse des documents sont pertinentes. - Les autres œuvres convoquées sont suffisamment nombreuses et leur choix est pertinent.	- Le candidat utilise un vocabulaire spécifique et adapté aux différents arts évoqués, en tenant compte de leurs spécificités culturelles et chronologiques. - La précision et la qualité de l'analyse des œuvres proposées permettent l'argumentation. - Les connaissances mobilisées sont précises, maîtrisées et judicieuses. - Les autres œuvres convoquées appartiennent à des domaines artistiques variés et apportent une plus-value à la réflexion.
	Maîtrise de la langue et de l'expression à l'écrit			
Orthographe	Erreurs massives et systématiques, y compris sur des règles simples.	Erreurs fréquentes et/ou répétées (accords sujet-verbe, accords dans le groupe nominal, homophones, etc.).	Erreurs ponctuelles (accords, homophones grammaticaux, etc.) mais qui ne se répètent pas de façon systématique.	Orthographe lexicale et grammaticale maîtrisée ; erreurs rares, isolées, sans caractère systématique.
Syntaxe / construction des phrases	Syntaxe très défailante : phrases mal construites, incorrectes ou incompréhensibles ou à la ponctuation inopérante.	Construction de phrases fragile : syntaxe peu élaborée maladresses récurrentes, phrases parfois mal structurées.	Phrases globalement bien construites ; quelques maladresses syntaxiques ponctuelles.	Phrases correctement construites, syntaxe maîtrisée voire riche (subordination, coordination, etc.).
Lexique	Le lexique, notamment celui de la discipline, est employé à mauvais escient ou très pauvre.	Le lexique, notamment celui de la discipline, est pauvre et parfois employé à mauvais escient.	Le lexique, notamment celui de la discipline, est globalement correct.	Le lexique, notamment celui de la discipline, est riche et correctement utilisé.
Mise en forme et organisation de la réflexion	Le propos n'est pas organisé.	Le propos est organisé de manière peu pertinente.	Le propos est organisé de manière globalement cohérente.	Le propos est organisé de manière cohérente. Il suit un fil conducteur perceptible et pertinent.
Indication de la note de la copie*	1 à 6 points /20	7 à 9 points /20	10 à 15 points /20	16 à 20 points /20

* Ces indications sont à moduler en fonction de chaque copie

Grille commune d'aide à l'évaluation de l'épreuve orale

Insuffisant	Fragile	Satisfaisant (niveau attendu)	Très bonne maîtrise (éléments de valorisation)
Maîtriser des contenus (Questions de programmes, connaissances, vocabulaire approprié)			
- Ne connaît pas les questions de programmes ou éprouve des difficultés à les évoquer. - Peu ou pas de connaissances ; le candidat ne parvient pas à approfondir. - Pas de vocabulaire précis dans les domaines artistiques	- Connaissances fragiles, parcellaires ou évasives sur certains points des programmes. - Des erreurs dans le vocabulaire et la définition des notions. - Le candidat cite d'autres œuvres avec inexactitude.	- Bonnes connaissances ; parvient à approfondir certains aspects, en dépit de maladroresses. - Le candidat maîtrise du vocabulaire approprié, même s'il existe des erreurs. - Il a la capacité à citer d'autres œuvres	- Excellentes connaissances nourries de références scientifiques. - Le candidat maîtrise précisément des notions et du vocabulaire. - Des références à plusieurs moments de sa formation. - Le candidat est capable de citer d'autres œuvres personnelles.
Approche réflexive, sensible et critique de son propre travail			
- Pas de justification réelle de ses choix. - Pas d'objectif ou des objectifs mal reliés au sujet ; pas de référence au sensible. - Pas de regard critique sur son travail.	- Justification maladroite, peu claire ou peu convaincante ; le candidat évoque un ou des objectifs en le(s) reliant maladroitement au sujet. - Une approche sensible maladroite	- Justification satisfaisante : cite et explique au moins ses objectifs ; relie les œuvres entre elles et avec la problématique en dépit de possibles maladroresses. - Une approche sensible évidente (ressenti) en lien avec l'argumentation.	- Justification et analyse fines et pertinentes des choix ; relie les œuvres entre elles et à la problématique, avec finesse. - Une approche de la sensibilité très fine ; le tout mis au service de l'argumentation.
Clarté et qualité de l'expression orale ; structuration du propos (exposé et entretien) ; qualité de l'interaction			
- Pas de conviction ; pas d'interaction ; écoute la question sans y répondre. - Le candidat ne précise/ne nuance pas son propos. Il ne prend en compte de nouveaux éléments proposés par le jury.	- Convaincant dans un exercice sur deux ; voix audible. - Ne répond que partiellement à la question posée ; prise en compte maladroite des propositions du jury.	- Aisance satisfaisante tout au long des deux exercices, même s'il existe des maladroresses ; regarde le jury ; voix claire ; bonne interaction. - Répond à la question posée ; sait préciser/ nuancer son propos/ prendre en compte de nouveaux éléments, même si des erreurs sont possibles.	- Très à l'aise sur les deux exercices ; regarde et persuade le jury ; voix sûre ; interaction très satisfaisante. - Grande finesse dans l'analyse et la formulation ; parvient à ouvrir de nouvelles perspectives à sa réflexion.